UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Version abrégée

Diplôme d'études supérieures spécialisées en criminologie clinique - 1640

RESPONSABLE :

Gatineau

Amélie Couvrette
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 4813
Courriel : crim@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

EN VIGUEUR POUR LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2025
Le DESS en criminologie clinique vise à fournir des connaissances spécialisées, à la fois théoriques et appliquées, nécessaires à la pratique professionnelle dans le domaine de la criminologie clinique. Plus particulièrement, le programme vise le développement des connaissances fondamentales dans le domaine de la criminologie clinique telle, les facteurs criminogènes, les approches et les instruments cliniques ainsi que les pratiques probantes dans le domaine de l'intervention correctionnelle. Le programme forme des professionnels œuvrant à la réadaptation et à la réinsertion sociale des délinquants.

Plus spécifiquement, le programme vise à fournir les connaissances théoriques portant sur les modèles explicatifs du comportement délinquant, sur les fondements et les pratiques de l'intervention auprès de ces derniers. L'étudiant sera amené à comprendre les divers profils de contrevenants et à maîtriser les pratiques d'interventions qui s'y rattachent. Il sera appelé à se familiariser avec les services correctionnels québécois et canadiens et à connaître les programmes et les pratiques correctionnels existants.

Il sera amené à approfondir les notions de risque et de dangerosité et à se familiariser avec les méthodologies de prédiction du risque pour la sécurité publique. Directement en milieu professionnel, il sera appelé à réaliser l'évaluation de contrevenants, à proposer, à mettre en œuvre et à gérer un plan d'intervention correctionnelle et à en faire le suivi. L'étudiant devra compléter sa formation par un bilan critique portant sur ses apprentissages et son expérience pratique réalisée en milieu correctionnel ou en collectivité dans laquelle il aura élaboré et mis en œuvre un plan d'intervention correctionnel individuel.

De façon plus détaillé, le programme permettra à l'étudiant :
• d'acquérir les connaissances théoriques et appliquées de la criminologie;
• de comprendre les facteurs criminogènes;
• de maîtriser les approches et les instruments cliniques;
• de connaître les services correctionnels québécois et canadiens, les programmes et les pratiques correctionnelles existantes;
• d'évaluer les risques de récidive;
• d'évaluer le comportement des délinquants;
• d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'intervention correctionnel.

EN VIGUEUR À COMPTER DU TRIMESTRE D'AUTOMNE 2026
Le DESS en criminologie clinique vise à fournir des connaissances spécialisées, à la fois théoriques et appliquées, nécessaires à la pratique professionnelle dans le domaine de la criminologie clinique. Le programme vise le développement des connaissances dans le domaine de la criminologie telle que les fondements théoriques, les réalités vécues par les personnes contrevenantes, les approches et les outils d'intervention utilisés dans le domaine ainsi que les possibles enjeux éthiques de la criminologie. Le programme vise à former des personnes professionnelles œuvrant dans les différents champs de la criminologie.

Plus spécifiquement, la personne étudiante sera en mesure de mobiliser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires dans le domaine de la criminologie, de comprendre et analyser les enjeux des clientèles contrevenantes afin d'intervenir et répondre à leur besoins, de connaitre les outils actuariels utilisés dans le champ de la criminologie, de mettre en place des interventions (individuelles et de groupes) en criminologie en mobilisant les connaissances et habiletés acquises et de développer sa pratique réflexive.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		

TC : Temps complet

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

EN VIGUEUR POUR LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2025
Être titulaire d'un baccalauréat en psychologie ou d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent;
ou
Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe (par exemple, criminologie - profil clinique, travail social, counseling) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent.

La personne candidate dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 2.99 pourra dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des personnes candidates détentrices d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

Des cours d'appoint (de 1 à 8 crédits) pourront être imposés si l'on ne répond pas entièrement aux conditions d'admission du programme.

Les cours d'appoint seront déterminés par le responsable du programme. Selon le dossier de la personne candidate, ils pourront porter sur la psychométrie, la psychobiologie du comportement, les approches cognitives et comportementales, les modèles d'intervention clinique, les techniques d'observation du comportement, les techniques d'entrevue et sur les mesures et les évaluations cliniques.

Dans certains cas, les personnes devront se soumettre à une entrevue individuelle de sélection permettant de mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des études en criminologie clinique ainsi que leurs aptitudes et attitudes relatives à l'intervention en milieu carcéral.

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour connaitre les pièces qui devront être jointes à votre demande d'admission :
https://uqo.ca/etudiants/diplomes-detudes-superieures-specialisees-dess

EN VIGUEUR À COMPTER DU TRIMESTRE D'AUTOMNE 2026
Être titulaire d'un baccalauréat en psychologie ou d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent;
ou
Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe (par exemple, criminologie - profil clinique, travail social, counseling) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent.

La personne candidate dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 2,99 pourra dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des personnes candidates détentrices d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

Dans certains cas, les personnes devront se soumettre à une entrevue individuelle de sélection permettant de mettre en évidence leurs motivations à entreprendre des études en criminologie ainsi que leurs aptitudes et attitudes relatives à l'intervention auprès de clientèles contrevenantes.

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour connaitre les pièces qui devront être jointes à votre demande d'admission :
https://uqo.ca/etudiants/diplomes-detudes-superieures-specialisees-dess

PLAN DE FORMATION :

Trimestre automne

CRI6003	Théories et approches en criminologie clinique
CRI6023	Pratiques probantes d'intervention en criminologie
CRI6033	Dynamiques et milieux d'intervention
CRI6043	Évaluation clinique en criminologie

Trimestre d'hiver

CRI5012	Stage d'intervention

Trimestre d'été

CRI6006	Séminaire de stage (CRI5012)

NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme - Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
https://uqo.ca/nouvelles/170170

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles
https://uqo.ca/nouvelles/170172